AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C2060
FR0000073843-FS0860

4 septembre 2017

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ITS GROUP

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 4 septembre 2017, la société Sunny Asset Management[1] (129 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 31 août 2017, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ITS GROUP et détenir, pour le compte desdits fonds, 528 837 actions ITS GROUP représentant autant de droits de vote, soit 6,74% du capital et 5,02% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions ITS GROUP sur le marché.

[1] Contrôlée par la société PAM 5. La société Sunny Asset Management a précisé agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.
[2] Sur la base d'un capital composé de 7 848 645 actions représentant 10 534 892 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.